

## ■ L'INFO DU JOUR

# Passé Navigo illimité cet été en Ile-de-France

**C'EST LA BONNE NOUVELLE** de l'été. Ceux qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances au-delà des frontières franciliennes pourront bénéficier cette année encore du dézouage de leur forfait Navigo. Derrière ce terme aux allures banlieusardes se cache une réalité tout à fait avantageuse pour le portemonnaie. Depuis samedi et jusqu'au dimanche 17 août, les détenteurs d'un passe Navigo avec un abonnement classique au mois, à l'année, Solidarité Transport ou Améthyste, peuvent utiliser les transports en commun sur l'ensemble de l'Ile-de-France, au-delà des limites de leur forfait, sans payer de supplément. C'est-à-dire qu'un usager titulaire d'un passe Navigo 2 zones qui habite Paris ou la proche Petite Couronne peut se rendre aux limites du Val-d'Oise ou des Yvelines avec son forfait habituel.

## Découvrir sa région

Une mesure estivale mise en place par le Stif (syndicat des transports d'IDF) pour la deuxième année consécutive qui doit permettre aux Franciliens « de partir à la découverte de leur région en circulant librement en transports en commun dans toute l'Ile-de-France ». Près de 560 000 Franciliens en auraient profité l'an dernier, entraînant notamment une hausse de 20 à 30 % de la fréquentation des bases de loisirs de Torcy (77) ou de Cergy (95).

Aurélié, étudiante de 21 ans qui alterne des périodes de stage à Paris et des séjours chez ses parents près de Meaux, en Seine-et-Marne, a fait partie de ces bénéficiaires. « Pendant mon stage, j'habitais Paris et je rentrais souvent à Meaux. Et lorsque j'étais à Meaux, je pouvais sortir à Paris sans me dire que ça allait me coûter plus cher en transports... »

Par ailleurs, afin de ne pas défavoriser les détenteurs de passe Navigo 5 zones qui couvrent déjà l'ensemble de la région, le Stif a décidé d'accorder à ces derniers une réduction de 7,5 % sur la même période. Le dézouage l'été s'ajoute aux périodes de dézouage déjà pratiquées les week-ends et jours fériés ainsi que durant les petites vacances. Résultat : 170 jours par an, 3,2 millions de voyageurs peuvent désormais se déplacer sur la totalité du territoire francilien s'ils le souhaitent.

Au-delà, la question de la création du passe unique avec un seul tarif pour l'ensemble de l'Ile-de-France reste posée. Réclamée par les élus écologistes comme « une mesure de justice et d'égalité indispensable pour cimenter le sentiment d'appartenance à un même territoire », elle reste en suspens. Ne manquent que... 200 M€ à trouver pour compenser le coût financier supplémentaire que ce passe unique représenterait. **F.C.**



L'an dernier, 560 000 Franciliens ont bénéficié du dézouage de leur passe Navigo et ont ainsi pu circuler dans toute l'Ile-de-France sans payer de supplément. (LP/J.L.)